

L'ENSA accompagne ses premiers ingénieurs-entrepreneurs

● Selon les responsables de l'ENSA, l'objectif du programme est : d'«accompagner les futurs diplômés dans leur processus de création d'entreprises ou d'activités rentables à leur sortie des écoles».

Le 25 juin 2016, l'Ecole nationale supérieure agronomique d'Alger a vu la sortie de sa première promotion d'«ingénieurs-entrepreneurs». Des étudiants de 5^e année, qui ont fait le choix d'opter et de postuler pour une formation complémentaire. Il s'agit de préparer, à la suite de leur mémoire de fin de cycle, un projet entrepreneurial dans le cadre d'un programme qui lie les grandes écoles algériennes et Insavalor, un institut français de sciences appliquées qui offre des formations. Les étudiants sélectionnés peuvent être rejoints par d'autres étudiants accompagnateurs pour former une équipe-projet multidisciplinaire, encadrée par des enseignants de grandes écoles et d'experts. L'objec-



tif est, selon les responsables de ce programme à l'ENSA, «d'accompagner les futurs diplômés dans leur processus de création d'entreprise ou d'activité rentable à leur sortie des écoles». «C'est en bref valoriser la capacité à

entreprendre par la mise en situation, la formation aux méthodes permettant de passer de l'idée-projet vers une activité lucrative ou à un projet rentable», indique encore le communiqué de l'ENSA. Une formation qui entre dans

le cadre des politiques initiées par le département de l'enseignement supérieur pour «jeter des ponts entre le monde universitaire et le monde économique».

Au total, 18 participants, repartis en 4 équipes de projets entrepreneuriaux, ont participé à ce programme. Signalons toutefois que l'ENSA a pris du retard sur ce programme vis-à-vis de certaines grandes écoles algériennes qui en sont déjà à leur quatrième promotion. «Ce n'est pas forcément du temps perdu, puisque l'ENSA a pu profiter de l'expérience accumulée au sein des autres grandes écoles pour démarrer sur des bases plus sûres», indiquent encore les responsables de cette école.

Slim Saadki

UNIVERSITÉ DE LAGHOUAT

Les structures sociales renforcées

■ L'université Ammar-Thelidji de Laghouat mettra en exploitation une nouvelle résidence universitaire de 2000 lits et un réfectoire. Ces structures ouvriront leurs portes à la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris auprès des œuvres universitaires. Par ailleurs, deux autres résidences universitaires, de 1000 lits chacune, sont en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya, dont le taux d'avancement des travaux avoisine 85%. En cas de nécessité, ses structures peuvent être, elles aussi, mises en exploitation à la prochaine rentrée universitaire, selon la même source. Quant à l'annexe universitaire d'Aflou, hissée récemment au rang de centre universitaire, une résidence universitaire de 1000 lits, dont l'étude technique a été finalisée, est projetée en réalisation, une fois achevées les procédures réglementaires, nous a-t-on indiqué. S'agissant du transport universitaire, la direction des œuvres universitaires a mobilisé 80 bus répartis sur un programme de 70 lignes, devant être étendu à 12 nouvelles autres lignes couvrant les communes d'Aflou, Ksar El-Hirane et Tadjemout. Pour rappel, la DOU de Laghouat compte actuellement six résidences universitaires accueillant plus de 10 000 étudiants et étudiantes.

BOUHAMAM AREZKI

PROBLÈME DE L'ÉQUIVALENCE DES DOCTORATS À L'UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Les titulaires de magister dénoncent des docteurs "cocotte-minute"

Le mouvement de protestation des titulaires de magister n'est pas prêt de s'arrêter. À Béjaïa, il a pris de l'ampleur et a touché les huit facultés. En cause : le nouvel arrêté ministériel n°547/2007, qui fixe les modalités de la formation doctorale et les conditions de la soutenance du doctorat 3^e cycle. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris cet arrêté en vue d'uniformiser le doctorat algérien. Mais dans l'esprit des titulaires de magister, on veut surtout faire du "doctorat LMD, un doctorat unique au sein du système universitaire algérien, et se débarrasser définitivement du doctorat es sciences, mettant ainsi les titulaires de magister sur le même pied d'égalité que leurs étudiants de master, qu'ils ont eux-mêmes formés et encadrés". Occasion pour les rédacteurs d'une déclaration, transmise à la presse, d'énumérer les ano-

malies relevées dans l'arrêté. On a insisté sur l'article 6 relatif au concours d'entrée en première année de doctorat. Il est demandé aux titulaires du magister de participer à un concours sur titre (étude de dossier). Pour les concernés, cet article "contredit gravement le fondement original du doctorat tel qu'explicité par le décret exécutif n°254-98 du 17 octobre 1998". Pour eux, c'est une remise en cause du système classique alors que le doctorant a eu accès aux études de magister par voie de concours.

Plus encore, le doctorant, issu du deuxième cycle classique, a poursuivi des études approfondies dans sa spécialité ; le décret n°98-254 du 17 août 1998, relatif à la formation doctorale, à la postgraduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, est très clair à ce sujet. Un doctorant en biologie à la faculté des sciences de la vie à Béjaïa témoignera que "les

années de magister durent trois années et plus. Études ponctuées de cours et d'examens et d'un travail de terrain. On ne peut pas dire autant des doctorants, issus du LMD, qui sont nos étudiants".

Il s'agit en l'occurrence de deux années d'études de magister (une année d'études théorique et pratique, et une année pour l'élaboration d'un mémoire) et quatre autres pour la préparation de la thèse de doctorat. Ce qui signifie que la durée totale est de six années (voir le décret n°98-254 du 17 août 1998, cité ci-dessus). Par contre, le doctorat troisième cycle (LMD) est organisé d'une manière identique au magister avec une année théorique et deux années de thèse (trois années au total).

"Les doctorants, issus du magister, ont été initiés à la recherche. Et on n'entre pas en magister n'importe comment : il y a une sélection.

Comment ils ont été évalués et sur quelle base ?", s'est interrogé le doctorant en biologie.

Ils doivent publier dans des revues de renommée mondiale, indexées à Thomson Reuters. Le hic, a déclaré avec regret un doctorant en sciences humaines, "les diplômés du LMD sont prioritaires et ne subissent pas les contraintes que continuent de subir les titulaires de magister ; les conditions n'ont pas changé pour nous". Et on aura inévitablement des "docteurs cocotte-minute".

D'où l'inquiétude de la communauté universitaire. On explique que c'est cette équivalence entre un doctorat acquis après 11 années d'études et de recherches (au minimum) avec un autre acquis en 8 années seulement après le bac et avec des communications et publications nationales qui pose problème.

M. MSEGUEM

NOURIA BENGHABRIT L'A ANNONCÉ HIER

Un atelier sur la réforme du baccalauréat le 13 juillet prochain

Un atelier national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé le 13 juillet prochain, a annoncé, hier à Alger, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. "Nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'organiser, le 13 juillet prochain, un atelier national sur la réforme du baccalauréat", a déclaré à l'APS M^{me} Benghabrit hier en marge d'une rencontre, au lycée des mathématiques de Kouba.

La ministre a précisé, à ce propos, que le groupe mixte, composé de représentants de l'administration et des partenaires sociaux, donnera ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat) cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont, eux aussi, appelés à "donner leur point de vue" sur la réorganisation du baccalauréat. "Une fois le travail de l'atelier achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seul



La ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghabrit, se blâme de lancer le chantier de la réforme du bac.

habilité à statuer" sur cette question, a-t-elle souligné. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé, il y a quelques jours, une refonte de l'examen du baccalauréat dès l'année scolaire prochaine.

Le contenu de cette réforme a été dévoilé par l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Nedjadi Mseguem, en précisant que le projet de "refonte totale" du baccalauréat sera soumis "prochainement" au gouvernement. En affir-

mant que "tout le système d'évaluation nationale, archaïque et traditionnel, est à revoir", M. Mseguem a souligné que la refonte annoncée toucherait l'ensemble des épreuves, à savoir le nombre d'heures, la durée et le contenu des épreuves, les coeffi-

cients des matières, le contrôle continu, la possibilité d'aller vers des épreuves anticipées, les guides d'élaboration des sujets ainsi que la formation des inspecteurs en charge de la préparation des sujets.

Parmi ces nombreux aspects, il a évoqué en particulier la nécessité de rectifier "l'anomalie" touchant la pondération des coefficients des matières et consistant dans le fait que le coefficient d'une matière complémentaire est supérieur à celui de la matière essentielle. "Plusieurs hypothèses ont été débattues intra-muros en associant les syndicats et les parents d'élèves", a-t-il ajouté, informant de l'existence "déjà d'un consensus" autour de la réduction de la durée des épreuves, à savoir trois jours au lieu de cinq.

M. Mseguem a fait savoir, dans ce contexte, que "la ministre de l'Éducation a suggéré des ateliers qui intégreront plusieurs autres départements ministériels pour mieux réfléchir et baliser toutes les idées que pourrait porter le débat".

A. B.

UN ATELIER SUR LA RÉFORME DE L'EXAMEN LE 13 JUILLET

La spécialisation du baccalauréat en question

Un atelier national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé le 13 juillet, a annoncé hier à Alger la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. « Nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'organiser, le 13 juillet, un atelier national sur la réforme du baccalauréat », a déclaré à l'APS M^{me} Benghebrat, en marge d'une rencontre au lycée des mathématiques de Kouba avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales prévues à Hong Kong. La ministre a précisé à ce propos que le groupe mixte composé de représentants de l'administration et des partenaires sociaux remettra ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat) cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont eux aussi appelés à « donner leur point de vue » sur la réorganisation du baccalauréat. « Une fois le travail de l'atelier achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seul habilité à statuer sur cette question », a-t-elle souligné. Six propositions sont retenues par la commission chargée du dossier de la réforme installée en octobre dernier et qui regroupe des représentants des



enseignants, des parents d'élèves et des cadres du secteur de l'éducation. L'objectif recherché est de réduire le volume horaire de cet examen, avec trois jours d'examen au lieu de cinq,

et par la même occasion réduire le coût de cette épreuve qui nécessite la mobilisation de plusieurs centaines de milliers d'employés de plusieurs secteurs. Selon Boualem Amoura,

(membre de cette commission), les membres de la commission sont d'accord sur plusieurs propositions, dont celle relative à l'organisation du baccalauréat en deux sessions qui a plus de chances d'être concrétisée. Il s'agit, selon notre interlocuteur, de programmer les épreuves des matières secondaires à la fin de la deuxième année secondaire pour permettre aux candidats au baccalauréat une meilleure concentration sur les matières essentielles. Une révision des coefficients est également envisageable. « Nous sommes interpellés sur les coefficients des matières secondaires qui empêchent actuellement une spécialisation du baccalauréat. L'addition des coefficients des matières secondaires pour un candidat (Série scientifique) est supérieure à celle des coefficients

des matières scientifiques, ce qui donne au final une moyenne de réussite qui ne reflète absolument pas le niveau réel de l'élève », explique le même éducateur qui illustre cet argument par le fait que des élèves ayant réussi à décrocher une moyenne excellente au bac leur permettant d'accéder à la filière de médecine ont eu 9/20 en sciences naturelles. La spécialisation du baccalauréat, qui est une revendication de plusieurs syndicats du secteur, s'est heurtée à plusieurs reprises à la réticence des conservateurs qui s'opposent à tout débat sur la question. « L'organisation du bac en deux sessions fait l'unanimité et permet donc de soulager le calendrier des épreuves tout en maintenant ces matières dans le programme », explique M. Amoura. Les propositions de la commission tournent également autour de la suppression du deuxième sujet au choix et à la réduction du volume horaire consacré aux épreuves secondaires. La commission propose également l'évaluation continue des élèves à travers la fiche de synthèse dès la 2^e AS pour remédier au phénomène de l'absentéisme. Des propositions ont été également formulées concernant la session de rattrapage et le rachat, mais n'ont pas fait l'unanimité auprès des membres de la commission.

Fatima Aï Khaldoun-Arab

Oran : université ● L'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) a enregistré, la sortie de sa 2e promotion d'ingénieurs, forte de 77 diplômés, a-t-on appris de la responsable de la communication de cet établissement. Il s'agit de la 2e promotion d'ingénieurs formés à l'ENPO depuis la rentrée universitaire 2012-2013, date de la transformation du statut de l'ex-ENSET d'Oran (Ecole normale supérieure d'enseignement technique) en Ecole d'ingénieurs, a précisé Mme Nadia Bouazza dans un communiqué. Parmi les nouveaux diplômés, 45 ont achevé leur cursus au département de génie électrique qui abrite les spécialités «électronique et systèmes embarqués», électrotechnique», et «automatique». Les départements de génie mécanique et de génie civil comptent, quant à eux, 16 diplômés chacun.

Béchar

L'université honore 48 lauréats en Master et 10 professeurs

Le wali accompagné des autorités locales a assisté jeudi dernier à l'université "Tahri Mohamed", à la cérémonie de distribution de cadeaux et d'attestation d'honneur, à 48 lauréats en Master et ce dans toutes les spécialités. En effet dans cette cérémonie qui s'est déroulée après la prière des "Taraouih", l'occasion a été d'honorer 10 enseignants promus professeurs. D'autre part lors de la commémoration de la nuit du destin, célébrée à la mosquée "ElBachir Ibrahim" dans le quartier de la "Météo" et dans un programme riche en activités religieuses, 25 récitants du Coran, furent honorés en présence du wali et des autorités locales.

M.ZINEDDINE

Education

Un atelier sur la réforme du baccalauréat le 13 juillet

Un atelier national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé le 13 juillet prochain, a annoncé samedi à Alger la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. "Nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'organiser, le 13 juillet prochain, un atelier national sur la réforme du baccalauréat", a déclaré à l'APS Mme Benghebrat en marge d'une rencontre, au lycée des mathématiques

de Kouba, avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales prévues à Hong Kong. La ministre a précisé, à ce propos, que le groupe mixte, composé de représentants de l'administration et des partenaires sociaux, donnera ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat) cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont, eux aussi, appelés à "donner leur point de vue" sur la réorganisation du baccalauréat. "Une fois

le travail de l'atelier achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seule habilité à statuer" sur cette question, a-t-elle souligné. Interrogée, par ailleurs, sur la date de proclamation des résultats du baccalauréat, la ministre a indiqué que cela se fera "au plus tard le 15 juillet", assurant que l'opération de correction se déroule dans de "bonnes conditions et à un rythme accéléré". Mme Benghebrat a tenu, à cette occasion, à rendre homma-

ge à l'ensemble du personnel chargé de l'encadrement de l'examen du baccalauréat pour son "engagement et sa mobilisation" durant le déroulement des épreuves de l'examen. Il y a lieu de rappeler que 555.177 candidats se sont présentés, du 19 au 23 juin, aux épreuves partielles du baccalauréat au titre de la session juin 2016 et dont l'organisation a été décidée suite à la fuite des sujets de certaines matières lors de l'examen qui s'est déroulé du 29 mai au 2 juin.

Education

Atelier national sur la réforme du bac, le 13 juillet

Un atelier national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé, le 13 juillet prochain, a annoncé, hier, à Alger, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. « Nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'organiser, le 13 juillet prochain, un atelier national sur la réforme du baccalauréat », a déclaré, à l'APS, Mme Benghebrit, en marge d'une rencontre, au lycée des Mathématiques de Kouba,

avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales prévues à Hong Kong. La ministre a précisé, à ce propos, que le groupe mixte, composé de représentants de l'Administration et des partenaires sociaux, donnera ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat), cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont, eux aussi, appelés à « donner leur point de vue » sur la réorganisation du baccalauréat. « Une fois le travail de l'atelier

achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seul habilité à statuer » sur cette question, a-t-elle souligné. Interrogée, par ailleurs, sur la date de proclamation des résultats du baccalauréat, la ministre a indiqué que cela se fera « au plus tard le 15 juillet », assurant que l'opération de correction se déroule dans de « bonnes conditions et à un rythme accéléré ». Mme Benghebrit a tenu, à cette occasion, à rendre hommage à l'ensemble du personnel chargé de l'encadrement de l'examen du baccalauréat pour son « engagement et sa mobilisation » durant le déroulement des épreuves de l'examen.

Il y a lieu de rappeler que 555.177 candidats se sont présentés, du 19 au 23 juin, aux épreuves partielles du baccalauréat, au titre de la session de juin 2016 et dont l'organisation a été décidée suite à la fuite des sujets de certaines matières lors de l'examen qui s'est déroulé du 29 mai au 2 juin.

Education

Atelier sur la réforme du baccalauréat le 13 juillet

UN ATELIER national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé le 13 juillet prochain, a annoncé, hier à Alger, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. «*Nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'organiser, le 13 juillet prochain, un atelier national sur la réforme du baccalauréat*», a déclaré à l'APS M^{me} Benghebrit, en marge d'une rencontre au Lycée des mathématiques de Kouba, avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales prévues à Hong Kong. La ministre a précisé, à ce propos, que le groupe mixte, composé de représentants de l'administration et des partenaires sociaux, donnera ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat) cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont, eux aussi, appelés à «*donner leur point de vue*» sur la réorganisation du baccalauréat. «*Une fois le travail de l'ate-*

lier achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seul habilité à statuer sur cette question», a-t-elle souligné. Interrogée, par ailleurs, sur la date de proclamation des résultats du baccalauréat, la ministre a indiqué que cela se fera «*au plus tard le 15 juillet*», assurant que l'opération de correction se déroule dans de «*bonnes conditions et à un rythme accéléré*». M^{me} Benghebrit a tenu à rendre hommage à l'ensemble du personnel chargé de l'encadrement de l'examen du baccalauréat pour son «*engagement et sa mobilisation*» durant le déroulement des épreuves de l'examen. Il y a lieu de rappeler que 555 177 candidats se sont présentés, du 19 au 23 juin, aux épreuves partielles du baccalauréat au titre de la session juin 2016 et dont l'organisation a été décidée suite à la fuite des sujets de certaines matières lors de l'examen qui s'est déroulé du 29 mai au 2 juin.

Yanis T.

Education

Un atelier sur la réforme du baccalauréat le 13 juillet

Un atelier national consacré à la réforme du baccalauréat sera organisé le 13 juillet prochain, a annoncé hier à Alger la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît.

«**N**ous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'organiser, le 13 juillet prochain, un atelier national sur la réforme du baccalauréat», a déclaré à l'APS Mme Benghebrît en marge d'une rencontre, au lycée des mathématiques de Kouba, avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades internationales prévues à Hong Kong. La ministre a précisé, à ce propos, que le groupe mixte, composé de représentants de l'administration et des partenaires sociaux, donnera ses conclusions (sur la réforme du baccalauréat) cette semaine, ajoutant que les experts universitaires qui participeront à cet atelier sont, eux aussi, appelés à «donner leur point de vue» sur la réorganisation du baccalauréat. «Une fois le travail de l'atelier achevé, nous réaliserons une synthèse des propositions que nous soumettrons au gouvernement, seul habilité à statuer sur cette question», a-t-elle souligné. Interrogée, par ailleurs, sur la date de proclamation des résultats du baccalauréat, la ministre a indiqué que cela se fera «au plus tard le 15 juillet», assurant que l'opération de correction se déroule dans de «bonnes conditions et à un rythme accéléré».

Mme Benghebrît a tenu, à cette occasion, à



rendre hommage à l'ensemble du personnel chargé de l'encadrement de l'examen du baccalauréat pour son «engagement et sa mobilisation» durant le déroulement des épreuves de l'examen. Il y a lieu de rappeler

que 555.177 candidats se sont présentés, du 19 au 23 juin, aux épreuves partielles du baccalauréat au titre de la session juin 2016 et dont l'organisation a été décidée suite à la fuite des sujets de certaines matières lors

de l'examen qui s'est déroulé du 29 mai au 2 juin.

L'épreuve orale se déroule dans la sérénité

L'épreuve orale du concours de recrutement de l'éducation nationale, qui a débuté hier matin, se déroule dans la «sérénité» et l'ouverture des plis s'est faite de manière «très normalisée» à l'échelle nationale, a affirmé la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît. «Les choses sont en train de se mener dans la sérénité, y compris pour l'épreuve orale. L'ouverture des enveloppes s'est faite de manière très normalisée sur tout le territoire national», a déclaré à la presse Mme Benghebrît en marge d'une rencontre, au lycée des mathématiques de Kouba, avec les quatre élèves devant représenter l'Algérie aux Olympiades Internationales prévues à Hong Kong. Pour la ministre, «il est important de reconnaître qu'en amont, il y a eu énormément de travail pour faciliter l'opération de recrutement et les conditions de déroulement des examens». Mme Benghebrît a révélé récemment que 45% des admis à l'épreuve écrite du concours de recrutement sont des enseignants contractuels, estimant que l'expérience professionnelle «a été pour beaucoup dans ce résultat».